

Jeudi
15 juillet 2021
Deux-Sèvres



cherveux

Deux familles honorées par la nation

La médaille de la famille a un siècle et à Cherveux on entend faire perdurer cette distinction honorifique. Marie-Pierre Missioux, maire de la commune, a tenu à apporter une dimension à la fois solennelle et détendue à la cérémonie. Alain Brosseau, conseiller municipal, a mentionné « la reconnaissance de la nation à travers cette distinction et le mérite de chacune des familles représentées ». Si la proposition d'attribution de la médaille de la famille (quatre enfants minimum) est déposée à la mairie, la demande doit recevoir un avis motivé de l'Union départementale des associations familiales (Udaf).

La décision d'attribution est ensuite signifiée par arrêté préfectoral. Ainsi, les familles Salgues et Cairault ont été réunies en mairie pour être honorées. « Depuis 1920, la cellule familiale a évolué, elle est au-



Les deux familles ont reçu une distinction honorifique, certes, mais symbolique du socle nécessaire que reste la cellule familiale.

aujourd'hui à géométrie variable, s'est exprimée Marie-Pierre Missioux. Mais elle revêt toujours une grande importance. » Cécile et Patrick Salgues, parents de cinq enfants, ainsi que

Pascale et Christophe Cairault, eux aussi parents de cinq enfants, ont reçu des mains du sénateur Philippe Mouiller, la médaille de la famille, accompagnée d'un diplôme. S'adres-

sant aux parents, Chantal Geneviève Lefebvre, représentante de l'Udaf, a fait part « du rôle fondamental que vous avez joué, en transmettant vos valeurs à cette jeunesse ».